



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

N°2026.06.25.6

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Claude ALIMI - Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER - Gilles RAYMOND - Rachida AMAR - Christian DES - Manon FILIPPI - Bruno LOSSI - Lise GABUS - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT - Coralie MEURISSE - Patrick DAMBLON - Muriel MAUBLANC - Laurent DELORME - Caroline FERNANDEZ - Laurence HERBIN LOSSI - Thierry RICHARD - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN - Mireille LARCHE - Cédric BALDINGER - Muriel FIOL - Richard CAMUS - Marie-Christine WILLAERT-REBOUL - Laurent BEGHIN - Marie-Josée POMARES - Béatrice BURON - Delphine IGUENI

Étaient représenté(e)s : Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME - Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN - Georges SALLES représenté par Béatrice BURON - Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

6. Avis à donner sur la consultation parallélisée portant sur l'enquête environnementale afférente à la Société ECO CHENILLES de Signes - Rapporteur Bruno LOSSI

Le conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement, notamment le Livre Ier - Titre VIII relatif aux procédures environnementales ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;

Vu la demande d'autorisation environnementale déposée par la société ECOCHENILLE relative à l'augmentation des capacités d'exploitation d'une installation de valorisation de déchets implantée sur la commune de Signes ;

Vu le dossier soumis à consultation du public comprenant notamment :

- Le dossier de demande d'autorisation environnementale ;
- Le résumé non technique ;
- L'étude d'incidence environnementale ;
- Les pièces techniques annexes ;

Vu la consultation du public par voie électronique ouverte du 1er juin 2026 au 2 septembre 2026 ;

Vu la demande d'avis adressée aux communes concernées par la procédure ;

Considérant que le projet consiste en l'augmentation des capacités d'une activité existante de valorisation de chenilles usagées issues d'engins de chantier ;

Considérant que le projet est implanté dans un secteur à vocation économique déjà aménagé ;

Considérant que le pétitionnaire présente des mesures destinées à assurer la maîtrise des incidences sur l'environnement, notamment en matière de gestion des eaux, prévention des pollutions et gestion des risques ;

Considérant que le Conseil municipal entend formuler son avis au regard des seuls éléments portés au dossier et sans préjudice de l'instruction conduite par l'autorité compétente que le Conseil municipal entend formuler son avis au regard des seuls éléments portés au dossier et sans préjudice de l'instruction conduite par l'autorité compétente ;

Après en avoir délibéré

Emet un avis favorable sur le projet présenté par la société ECOCHENILLE,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Adopté -> 23

Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Bruno LOSSI – Lise GABUS – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE – Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME

Abstention -> 3

Béatrice BURON – Georges SALLES représenté par Béatrice BURON – Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

Contre -> 7

Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Laurent BEGHIN – Marie-Josée POMARES – Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN – Delphine IGUENI

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

